

LE COMPTOIR MEDICAL LANDERNEAU

6-8, rue de kergonidec

(face à l'institut de réadaptation Cap Horn)

29800 LANDERNEAU

T 09 53 74 01 24

F 09 58 74 01 24

medicalprestation@gmail.com

Agrément sécurité sociale n°29260 7645

Siret : 794 439 752 00047

Adhérent UNPDM (union nationale des dispositifs médicaux)

Partenaire du groupement Providom.

Masque individuel à usage des professionnels en contact avec le public Masque à Usages Non Sanitaires (UNS) Catégorie 1



Résumé infos ci-dessous : Masque UNS CATEGORIE 1 validé par les tests réalisé par la DGA (direction générale de l'armement) qui permet un usage professionnel en contact avec le public . Masque a usage non sanitaire lavable 30 fois avec 2 lanières, 2 couches 59% polyamide, 41% coton organique fil GOTS

Suivant la note d'information interministérielle du Ministère des Solidarités et de la Santé, Ministère de l'Économie et des Finances et du Ministère du Travail, parue le 29 mars 2020 et AFNORSpec-S76-001 en date du 02.04.2020.

Laver et entretenir le masque

Ce masque en a été conçu pour **être lavé et réutilisé 30 fois**. • Quand vous manipulez les masques, mettez des gants de protection ou lavez-vous bien les mains ensuite. • Placer le masque en machine à laver et jeter le sachet plastique dans une poubelle fermée. • Lavage en machine ménager à 60°C avec un programme d'au minimum 30 minutes de cycle. Utiliser un détergent classique. Ne pas utiliser d'adoucissant ou de l'eau de javel. • Séchage complet en tambour à la sortie du lavage. Le masque barrière ne doit pas sécher à l'air libre, mais vous pouvez le sécher à l'aide d'un sèche-cheveux. • Il n'est pas recommandé de procéder à un nettoyage dans le four à micro-ondes. • Effectuez un repassage à une température de 120 ou 130°C. • Vérifier le masque après chaque lavage. Si vous trouvez l'état du masque détérioré (déformations, usure, déchirure, etc.), le masque barrière doit être jeté. • La décoloration ne constitue pas une détérioration du masque. • Rangez les masques non utilisés à un endroit propre, sec et à l'abri de la lumière.

CONTEXTE D'UTILISATION

Ce masque est strictement adapté à la crise sanitaire liée au COVID 19. **Il est destiné au milieu professionnel et est exclusivement réservé à des Usages Non Sanitaires (UNS)** pour prévenir les projections de gouttelettes. L'utilisation du masque s'inscrit dans l'application rigoureuse des mesures liées au confinement, des mesures d'organisation du travail et des gestes barrières. **Ce masque est destiné aux professionnels affectés à des postes ou missions comportant un contact régulier avec le public.** Ce sont par exemple les personnels de caisse ou les agents des forces de l'ordre. Ce masque n'est pas destiné à être utilisé par les personnels soignants au contact des patients. Ce n'est ni un dispositif médical au sens du Règlement UE/2017/745 (masques chirurgicaux), ni un équipement de protection individuelle au sens du Règlement UE/2016/425 (masque filtrant de type FFP2).

PERFORMANCES

Protocole d'essais décrit dans le document DGA du 25 mars 2020. Masque catégorie 1 (UNS 1) : Masque individuel à usage des professionnels en contact avec le public. Le masque VSG2-94 fait **l'objet du rapport de la DGA Ref. RP/20-2084/DGA MNRBC/2000305/NP Version 1 / 02.04.2020** avec les résultats suivants:

1- Efficacité de filtration des particules de 3 µm : 94.2%. (protection du porteur) et 93.8% de rétention des projections (pour rappel Les masques dit FFP2 filtrent au moins 94 % des aérosols)

2-Respirabilité: Essai de perméabilité à l'air : 329 L.m2.S-1 pour une dépression de 100 Pa.



CARACTERISTIQUES PRODUIT

Traitement antibactérien au BKC (chlorure de benzalkonium)

Extérieur et brides : 100% polyamide. Très résistant, il est quasiment indéchirable, même mouillé. Cette solidité de la fibre ne contredit pas sa haute qualité d'adaptation morphologique, ce qui donne des créations extensibles indéformables. Hydrofuge, elle **garantit l'évacuation de la transpiration** et de l'humidité pour un confort absolu

Intérieur : 2 couches COMPOSITION : 59% polyamide, 41% coton organique fil GOTS.
100% coton organique fil GOTS. Cette norme couvre toutes les étapes de la production d'un article textile : la transformation, l'emballage, l'étiquetage, l'exportation, l'importation et la distribution de produits à base de fibres naturelles. **Les obligations du référentiel GOTS sont de niveau élevé.**



CONDITIONS GÉNÉRALES

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID 19, deux nouvelles catégories de masques à usages non sanitaires ont été créées, par une note d'information des Ministères de la Santé, de l'Économie et des Finances, et du Travail en date du 29 mars 2020. Nous avons développé ce masque en suivant le guide d'exigences minimales, de méthodes d'essais, de **confection et d'usage émises par AFNOR SPEC S76-001 dans son document du 27 Mars 2020**. Le masque est un masque individuel à usage des professionnels en contact avec le public, Masque à Usages Non Sanitaires (UNS) Catégorie 1. Les masques commercialisés ont été testés par la DGA en suivant le protocole d'essais décrit dans le document DGA du 25 mars 2020. Les masques ne sont ni un dispositif médical ni un masque FFP2.

CONCLUSION

Conformément à la note d'information interministérielle du 29 mars 2020 relative aux nouvelles catégories de masques réservées à des usages non sanitaires, **le matériau du masque de référence VSG2 présente une perméabilité à l'air ainsi que des performances en efficacité de protection compatibles avec un usage de type masque de catégorie 1 (masque individuel à usage des professionnels en contact avec le public).**